

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Programme d'Appui au Processus Electoral au Tchad (PACET)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE DU PACET

LUNDI 20 JUIN 2017.

L'année deux mille dix-sept et le dix-neuf juin, il s'est tenu au sein du PNUD, la 1^{re} réunion du comité technique du PACET.

Etaient présents à cette rencontre (voir liste de présence).

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour :

Echange sur la formule à adopter pour le transfert d'équipements du PACET à quatre (4) groupes d'acteurs ayant bénéficié de l'appui du PNUD lors de l'élection présidentielle du 10 avril 2016 :

- 1/Bureau Permanent des Elections (BPE) ;
- 2/Haut Conseil de la Communication (HCC) ;
- 3/Cour Constitutionnelle (CC) ;
- 4/Organisations de la Société Civile (OSC) réunis dans le cadre du Comité technique d'appui à l'éducation civique et électorale au Tchad.

Prenant la parole, le Conseiller Technique Principal (CTP) du PNUD/PACET Monsieur Lucien Toulou a présenté la liste des matériels à transférer après être revenu brièvement sur l'organigramme du PACET et défini le rôle du comité technique du projet. Il a précisé que les équipements et matériels à transférer aux partenaires avaient été acquis lors de l'élection présidentielle de 2016 pour le déploiement de 23 volontaires nationaux des Nations Unies (VNU) dans les différentes régions du Tchad afin d'appuyer les démembrements de la CENI. Malgré les difficultés rencontrées, ils ont été déployés auprès des Gouverneurs de région dans le cadre de la mise en œuvre d'activités post-électorales et la préparation éventuelle des prochaines élections. Certains de ces matériels n'ayant pas pu être utilisés et les contrats des VNUs étant arrivés à expiration le 30 mai 2017, le PNUD a décidé de transférer ces équipements à la partie nationale dans le cadre d'un renforcement de leurs capacités opérationnelles. Cette décision a été actée par la réunion du comité de pilotage du PACET tenue le 15 mai 2017 et il avait été demandé au comité technique de faire des propositions au PNUD pour rendre ce transfert effectif dans les délais les plus courts.

La liste et le nombre de matériels et équipements ci-dessous a été présenté au Comité technique :

1. Vingt -une (21) motos cross ;
2. Vingt (20) ordinateurs Lap Top HP probok 45G3 ;
3. Quinze (15) imprimantes color Laser Jet Pro M 250 ;
4. Vingt (20) Onduleurs ;
5. Vingt (20) multiprises ;

6. Dix-huit (18) Tables bureau simples avec retour ;
7. Vingt (20) fauteuils bureau ;
8. Trente (30) chaises visiteurs ;
9. Vingt (20) armoires métalliques ;
10. Vingt (20) groupes électrogènes.

Le CTP a précisé que les ordinateurs avaient été utilisés par les VNUs tandis que les autres matériels ne l'étaient pas encore.

Après la vérification de la liste des matériels, le CTP a laissé la parole à chaque représentant de la partie nationale présent dans la salle de présenter les besoins de son ou de ses organisations en tenant compte de ceux des autres et des réalités telles que le poids et l'importance de chaque acteur dans le processus électoral. De plus, il a rappelé que le PACET avait lancé une commande de matériels informatiques pour le HCC et le Conseil Constitutionnel et que la priorité devait être donnée à d'autres organisations dans la répartition de ce type de matériels. Pour finir, il a souligné que le BPE, qui assure la continuité de l'administration électorale entre deux élections et en attendant la mise en place d'une nouvelle CENI, devait être l'interlocuteur privilégié du PACET et donc le premier bénéficiaire de l'assistance électorale. La contribution des autres acteurs étant essentiel à la réussite de tout processus électoral, il est également nécessaire de renforcer leurs capacités et de mettre à leur disposition des moyens adéquats pour remplir leurs missions.

Après avoir écouté les uns et les autres, le comité a procédé à la répartition des matériels, comme suit :

Org.	Motos	Ordi.	Imprim.	Tables bureau	Fauteuils bureau	Chaises visiteurs	Armoires métalliques	Groupes électrogènes
BPE	07	10	06	07	08	15	08	04
HCC	03	03	02	02	03	04	03	03
CC	03	05	05	04	04	05	04	03
OSC	08	02	02	05	05	06	05	10
Total	21	20	15	18	20	30	20	20

En ce qui concerne les équipements, il a été demandé au représentant des OSC de convoquer chaque organisation. Procès-verbal signé de la répartition devra être fait et transmis au PNUD.

Une cérémonie officielle sera organisée pour la remise de ces matériels aux différents acteurs.

Commencée à 10h00, la réunion a pris fin à 12h15mn.



Lucien TOULOU
CTP, PACET



Bandomal OUAGADJIO
DGA, BPE

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Liste de présence réunion du Comité Technique du PACET du 19/06/2017

N°	Noms et Prénoms	Titre/Organisation	Téléphone	Adresse mail	Signatures
1.	RATMAN NGADOUNA	BPE	66296189	ngadouna@yahoofr	
2.	BANDOUNGUE Doudou	AGA/ARE	66215815	bandoungue@yahoo.fr	
3.	Jamnal Patricia Souta	DEDA/BPE	66540799	jamnalpatricia@yahoo.fr	
4.	DARISEN V. D. Denis	SG/CSC	66291720	darisen.v.d@gmail.com	
5.	Algerie Aly. Denis	SG/CSC	66301164	algerie.alys@yahoofr	
6.	Ame Robeye R. R. R.	SG/CSC	91241679	ame.robeye@yahoofr	
7.	Goumaye Pascal Aïcho	Assistant PACET/PMUD	60207502	aimennar.goumaye@yahoofr	
8.	Lucien F. Toulou	CIP PACET	62102902	Pascal.goumaye@undp.org	
9.			65861075	lucien.toulou@undp.org	